

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Caen, le 30 janvier 2017

Vous êtes en situation de handicap ? « la réponse accompagnée pour tous » vise à mieux organiser votre quotidien et celui de vos proches

Le 17 janvier 2017, professionnels du médico-social, du social et du sanitaire ainsi que des associations de familles, se sont réunis pour parler des évolutions à venir dans le champ du handicap.

En présence de Marie-Sophie Desaulle, pilote national de la mission « Une réponse accompagnée pour tous » à la CNSA, Vincent Kauffmann, Directeur général adjoint de l'ARS de Normandie, a rappelé que la politique du handicap repose sur une ambition forte : « changer durablement de regard et de méthode pour accompagner l'autonomie des personnes concernées, renforcer leur citoyenneté par leur liberté et leur émancipation, bénéficier de tous leurs talents en rendant la société plus accueillante et plus inclusive ».

Qu'est-ce la Réponse accompagnée pour tous ?

La « Réponse accompagnée pour tous » fait suite au rapport de Denis Piveteau qui parlait du « Devoir collectif » pour permettre un parcours de vie sans rupture pour toute personne en situation de handicap et pour leurs proches.

Une Normandie qui s'engage

Les 5 Conseils Départementaux et les 5 MDPH se sont portés candidats pour mettre en œuvre la démarche en lien avec l'ARS et l'Education nationale. La forte mobilisation des acteurs institutionnels, sanitaires, sociaux et médico-sociaux témoignent de la volonté de tous à s'engager dans l'amélioration des réponses à apporter.

Pourquoi construire une Réponse accompagnée pour tous ?

Construire « une réponse accompagnée pour tous » implique de « sortir du cadre », d'innover et de développer de nouvelles prestations en faveur :

- de l'inclusion des personnes en situation de handicap ; c'est le « virage inclusif » pour une scolarisation, avant tout, en milieu ordinaire, un emploi, si besoin, accompagné, et l'accès à un logement autonome,
- de l'accompagnement des situations complexes nécessitant une prise en charge renforcée,
- du répit des aidants.

Le déploiement de la « réponse accompagnée pour tous » doit permettre de relever ce défi notamment par :

- La mise en place d'une gouvernance partagée du parcours de vie et de santé des personnes en situation de handicap avec en premier lieu les Départements, chef de file des politiques de l'Autonomie, mais également l'Éducation nationale, l'Assurance maladie, la DIRRECTE, la Région...
- mais aussi, par le biais des CPOM et des appels à projets qui seront les leviers importants pour co-construire et accompagner ces changements.

Et maintenant ?

Le handicap sera une des priorités du futur Projet régional de santé (PRS) de l'ARS de Normandie.

L'objectif : organiser des parcours de vie et de santé répondant aux besoins et attentes des personnes. Dans ce cadre, l'ARS veillera à donner une place aux usagers et à leurs familles dans l'élaboration et la mise en œuvre de la politique.

L'accès à la santé mais également la transformation de l'offre existante et l'évolution des pratiques professionnelles seront également des enjeux majeurs avec pour ambition : être plus souple et plus inclusif.

Contact presse ARS de Normandie

Hélène Landeau, T. 02 31 70 97 62

Sandrine Gautier T. 02 32 18 31 61 Port. 06 47 07 32 17

ars-normandie-communication@ars.sante.fr